

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Peintre anticorrosion

Numéro du CQP :	049-2005 03 13
Date d'échéance CPNE :	Décembre 2025
Créé par les CPNE du :	13 mars 2005

Autorité responsable de la certification :	CPNE Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics 33 avenue Kléber 75784 Paris Cedex
Responsable :	Secrétariat des CPNE 01 40 69 53 41 cpne.btp@national.ffbatiment.fr

Responsable du dossier :	FFB – Fédération Française du Bâtiment	
Porteur du CQP :	GEPI - Groupement des entreprises de peinture industrielle 9 rue la Pérouse 75784 Paris cedex 16	Christophe Le Cloarec 01 40 69 53 74 lecloarecc@gepi.ffbatiment.fr

Secteur d'activité	BATIMENT
--------------------	----------

Description de l'emploi :	<p>L'ouvrier professionnel peintre anticorrosion réalise sur chantier ou en atelier, à partir des directives de sa hiérarchie et au sein d'une équipe, des opérations de traitement de surface.</p> <p>Responsable de la bonne exécution de travaux courants en peinture anticorrosion, il veille à son auto-contrôle. Il exécute les travaux qui lui sont confiés dans le respect des règles professionnelles, de la Qualité, de la Prévention des risques et de la Sécurité.</p>
---------------------------	--

Classement CCN :	Niveau II - CCN Ouvriers
------------------	--------------------------

Enregistrement au répertoire :	Enregistré au RNCP Par décision du 19-05-2021 Code RNCP35586
Date d'échéance répertoire :	19-05-2026

Référentiels d'activités, de compétences

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
Bloc N°1 : Organiser son intervention d'application de peinture anticorrosion en toute sécurité	
Préparation amont de l'intervention	Préparer l'intervention sur le plan matériel, logistique et sécuritaire , à partir des consignes écrites ou orales afin de garantir le démarrage du chantier dans les délais prévus.
	Vérifier la conformité et la faisabilité technique de l'intervention par rapport aux consignes et en échangeant avec le client afin de garantir la réalisation des travaux dans les conditions attendues de sécurité, qualité et délai.
	Dialoguer avec le client et les autres intervenants sur le déroulement du chantier et les éventuelles difficultés afin de garantir son déroulement dans les conditions requises de délai, sécurité et qualité.
Déploiement du matériel et sécurisation de l'intervention	Approvisionner la zone de travail avec les moyens de manutentions adaptés et en fonction des ressources disponibles sur le chantier, afin de pouvoir exécuter l'intervention.
	Evaluer les risques et sécuriser l'intervention en sélectionnant les Moyens de Protection Collective (MPC) et les Équipements de Protection Individuelle (EPI) adaptés afin de réduire tout risque d'accident.
Repli de l'intervention	Entretenir le matériel dans le respect des consignes d'utilisation et avec les moyens d'entretien adaptés afin de le maintenir en état fonctionnel et d'assurer sa longévité.
	Nettoyer la zone de travail en respectant les procédures environnementales d'évacuation des déchets afin d'éviter tout risque de pollution et laisser le chantier propre.
Bloc N°2 : Réaliser son intervention d'application de peinture anticorrosion dans les règles de l'art	
Préparation de l'intervention	Réaliser les travaux de préparation en suivant toutes les étapes et en utilisant les techniques appropriées afin d'obtenir une bonne tenue des produits appliqués.
	Préparer les produits en respectant les fiches de données de sécurité (dosage des composants, appréciation des quantités, malaxage, ordre de mélange et utilisation du malaxeur) afin d'obtenir la texture attendue par rapport à la surface à traiter.
	Régler l'équipement d'application choisi en prenant en compte les recommandations du fournisseur et la géométrie de la surface afin de pouvoir appliquer le plus uniformément possible la peinture sur la surface.
Déroulement de l'intervention	Appliquer les produits sur la surface dans le respect des règles de l'art afin d'assurer que la surface soit traitée de manière adéquate avec les épaisseurs demandées.
	Remplir avec précision les documents d'intervention (bon de prestation ou rapport d'exécution, feuille d'heures) afin de rendre compte des travaux réalisés à sa hiérarchie.

